



l'Agenda 21 de Savigny

édito

20 ans !

Cela fait maintenant 20 ans que Savigny-le-Temple s'est activement engagée dans une démarche de respect durable de l'environnement. Essentielles pour notre cadre de vie, ces questions font ainsi l'objet d'actions concrètes et d'opérations de sensibilisation depuis deux décennies. Aujourd'hui, cinq grandes orientations et une quarantaine d'actions vont guider nos pas jusqu'en 2020. Elles sont la base de notre nouvel Agenda 21 adopté lors du conseil municipal du 26 septembre 2014.

Un Agenda 21 qui, une fois encore, est le fruit d'une grande concertation menée avec les habitants et les acteurs locaux, les partenaires institutionnels et le personnel communal. Si la ville se doit d'être exemplaire, tous les Savigniens ont aussi leur rôle à jouer.

C'est ensemble que nous devons agir pour notre ville de demain.

Marie-Line Pichery

maire de Savigny-le-Temple

Morgan Conq

maire adjoint délégué au développement soutenable et suivi de l'Agenda 21



Un plan d'actions municipal participatif

Elaboré de manière participatif, par tous les acteurs du territoire, le plan d'actions municipal traduit l'engagement de la ville dans une démarche de développement durable. Cinq orientations ont émergé. Elle seront le fil conducteur des actions menées sur la période 2015 - 2017 :

- 1 Participer localement à la lutte contre le changement climatique et diminuer la dépendance aux énergies fossiles et la précarité énergétique.
- 2 Préserver les ressources naturelles et la biodiversité pour développer un cadre de vie de qualité pour tous.
- 3 Inciter à des modes de production et de consommation plus durables et plus responsables.
- 4 Renforcer la solidarité et l'épanouissement humain.
- 5 Organiser et animer la mobilisation des acteurs locaux sur les enjeux du développement durable.

Ces orientations stratégiques sont ensuite déclinées par thématiques et précises pour chacune, les projets en cours de réalisation, ainsi que des pistes d'action que nous pouvons tous mettre en œuvre chez soi.

Participer localement à la lutte contre le changement climatique et diminuer la dépendance aux énergies fossiles et la précarité énergétique.

Par la sobriété énergétique de tous les bâtiments et éclairages publics

La ville s'engage à diminuer sa consommation énergétique de 10% sur 3 ans, à avoir recours aux énergies renouvelables et à privilégier la construction de bâtiments publics à énergie positive, ou très peu énergivores. La réhabilitation des équipements existants se fera dans l'objectif d'atteindre la norme BBC, Bâtiment Basse Consommation.

En ce qui concerne l'éclairage public, une diminution de la consommation d'énergie de 60% par rapport à 2012 est envisagée.

Les constructions des promoteurs devront être plus performantes que la norme (-20%) et avoir recours à des matériaux biosourcés.

Pour atteindre ces objectifs, la commune s'appuie aussi sur l'Agglomération de Sénart et l'EPA qui réaliseront, sur la période, des études. Elle s'associe également au réseau d'éco-construction sénartais et met à disposition un conseil en énergie.



Par le développement des modes de déplacement alternatifs à la voiture et des pratiques de mobilité durable

La lutte contre le changement climatique se met en œuvre en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, la ville souhaite une augmentation de 20% des modes de déplacement alternatifs avec le développement des voies douces (pistes cyclables), le soutien aux initiatives en faveur des modes de déplacement durables comme le pédibus, vélobus et le développement des transports en commun comme le T-Zen 2. Les agents municipaux sont également intégrés au processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre en diminuant l'utilisation des véhicules municipaux.

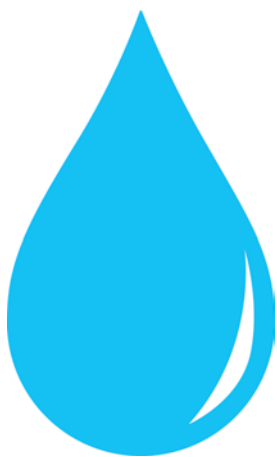


vous aussi

- Renforcer l'isolation de votre logement avec les conseils de notre conseiller en énergie, l'Espace Info Énergie de Sénart et l'ADEME, Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, afin de réduire votre consommation et vos factures d'énergie.
- Choisir un mode de chauffage peu gourmand en énergie : pompe à chaleur, panneaux solaires...
- Participer à une opération test d'effacement énergétique.
- Utiliser la marche à pied ou le vélo pour vos trajets quotidiens (comme le pédibus : il s'agit pour un ou plusieurs adultes d'accompagner à pieds un groupe d'enfants du même quartier jusqu'à l'école).

Préserver les ressources naturelles et la biodiversité pour développer un cadre de vie de qualité pour tous

Les ressources naturelles ne sont pas inépuisables. Nous devons donc les préserver afin d'assurer aux générations futures de pouvoir en disposer.



Développer des pratiques de gestion des espaces naturels respectueuses de la biodiversité

Il s'agit de maintenir les surfaces agricoles du territoire pour favoriser la consommation locale et développer une agriculture respectueuse de l'environnement. La ville a déjà fait le choix d'introduire à minima 10% de produits bio dans les cantines de ses écoles. Elle souhaite également travailler avec les agriculteurs pour les aider à mettre en place des pratiques agricoles respectueuses par la diminution des traitements chimiques, la plantation de haies entre les parcelles... (favorisant ainsi la biodiversité et la préservation de la nappe phréatique et des cours d'eau).

L'entretien des espaces verts fait également l'objet d'une attention particulière avec l'objectif de suppression totale de l'utilisation des pesticides, l'augmentation des zones en gestion naturelle et l'installation de refuges pour la biodiversité (ruches, nichoirs, maisons à insectes).

Préserver la ressource en eau par la maîtrise des consommations d'eau potable et l'amélioration de la qualité des rus

La ville de Savigny-le-Temple est approvisionnée par la nappe phréatique de Champigny. Pour la préserver, il est demandé aux constructeurs d'intégrer des doubles circuits afin de récupérer et ainsi réutiliser les eaux pluviales. Les rus du Balory et de Savigny doivent être en bon état. La ville étudie les aménagements qui pourraient permettre une végétalisation de leurs abords et veille à leur propreté, en lien avec l'Agglomération.



vous aussi

- Équiper son logement de récupérateurs d'eau pour l'arrosage de son jardin.
- Éviter de rejeter dans les milieux naturels des produits toxiques.
- Réduire l'utilisation des pesticides pour l'entretien de son jardin.
- Installer des nichoirs ou des maisons à insectes.

Inciter à des modes de production et de consommation plus durables et plus responsables

Recycler et mieux consommer

L'objectif est de développer et diversifier l'offre de commerces, services et artisanats de proximité en aidant à l'installation et en les conseillant. La ville souhaite voir s'installer des éco-activités comme par exemple, une recyclerie dans les parcs d'activités. Sans oublier la gestion des déchets : nous devons poursuivre nos efforts pour diminuer leur quantité, par le tri sélectif notamment, et continuer à participer à l'installation de composteurs.



vous aussi

- Réaliser ses achats en privilégiant les produits locaux, bio ou équitables.
- Trier ses déchets ou les réduire grâce au composteur ou à un poulailler.
- Organiser des opérations de nettoyage dans votre quartier, en collaboration avec une association et la ville.

Organiser et animer la mobilisation des acteurs locaux sur les enjeux du développement durable

Faire évoluer les pratiques

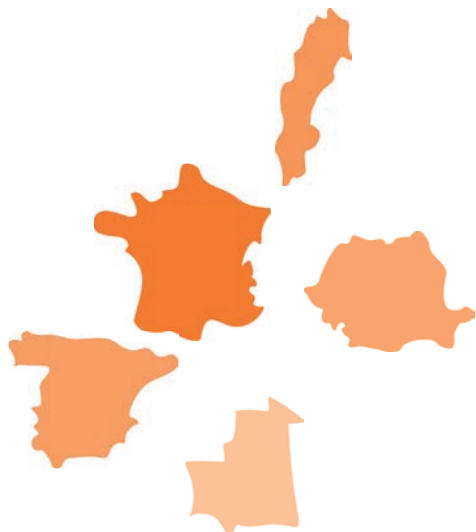
Nous pouvons tous agir en faveur de notre environnement, chacun à son échelle. Dans les écoles, les structures d'accueils des jeunes et les conseils de vie locale, des interventions de professionnels permettront d'échanger avec vous et de sensibiliser les générations futures en les impliquant dans des projets. Les Temps d'accueils périscolaires (TAP) intègrent cette dimension avec des ateliers dédiés. La ville s'engage enfin à mobiliser ses agents en les formant. Le tri sélectif est en place dans tous les bâtiments de la ville, le papier fait l'objet d'une démarche de recyclage. Une charte d'organisation des manifestations dans le respect de l'environnement va voir le jour. La ville s'engage à vous associer sur les actions à mettre en place chaque année.

vous aussi

- Participer à la définition des actions de l'Agenda 21.
- Installer des jardins partagés.
- Proposer des projets de développement durable dans les écoles de vos enfants.

Renforcer la solidarité et l'épanouissement humain

La vie quotidienne des Savigniens est au cœur de cette orientation. Accessibilité, emploi, solidarité, accès aux soins, échanges intergénérationnels sont des thématiques pour lesquelles des actions sont mises en place.



Développer des solidarités internationales plus durables

La ville de Savigny est jumelée avec quatre villes européennes : Tyresö en Suède, Iznalloz en Espagne, Boutilimit en Mauritanie et Comarnic en Roumanie. Dans le cadre de la convention qui nous unit, un engagement sur nos pratiques en développement durable a été intégré.

Renforcer les solidarités et l'épanouissement par des actions envers les plus démunis : personnes âgées, en situation de handicap ou de fragilité sociale

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite à tous les services et à tous les bâtiments municipaux est un enjeu important. Les travaux vont se poursuivre sur la voirie et dans les bâtiments pour atteindre cet objectif.

Des actions vont être menées auprès des personnes fragiles socialement et en difficulté financière afin de les accompagner selon leurs besoins : recherche d'emploi par les salons jobs dating, définition des aides adaptées et la création d'un microcrédit.

vous aussi

- Préparer et mener des actions solidaires.
- Se faire connaître auprès du CCAS, installé à l'Hôtel de ville (01 64 10 68 20).



Dynamiser le tissu associatif savignien autour du développement durable

La ville incite les associations à s'engager dans des actions pour le développement durable et les soutient dans leurs projets, notamment avec la mise en place d'une charte pour l'organisation de manifestations dans le respect de l'environnement.

L'Agenda 21 à Savigny c'est



diminuer les émissions
de gaz à effet de serre
en réduisant nos consommations
d'eau et d'énergie



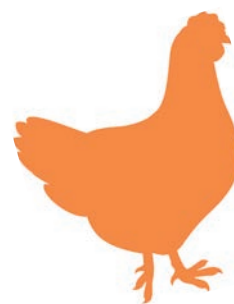
sensibiliser toutes
les générations
pour la préservation
de notre environnement



construire
des bâtiments
économiques en énergie

réduire
la quantité
de déchets

consommer
durable
et local



agir pour la ville de demain !